

AVIS D’AFFICHAGE

Permis de construire comprenant ou non des démolitions
Mairie de CROSNE.

Dossier numéro : **PC 91191 22 10012 M01**

Décision : Favorable

Affichage en mairie : Du 19/10/2023
Au 19/12/2023

Demandeur : SCCV CROSNE BOILEAU SAINT LOUIS, représentée par
Madame DESPOINTES Sophie

Sur l’assiette foncière sise 6-18 Rue Boileau / 3-7 Ruelle St louis

Superficie du terrain : 2 042,00 m²

Nature des travaux : Modification de la distribution intérieure des logements, de
leurs destinations et la modification du nombre de places de
stationnement réglementaire.

Surface de plancher créée 0 m²

Le Maire,

